

Pour une proposition d'éditorial dans la revue scientifique Bourgogne-Franche-Comté Nature, comme dans l'exemple en page de droite, il faut :

- **un titre (court)**
- **l'auteur (ou les auteurs) (prénom et nom)**
- **un texte de moins de 2 000 caractères (espaces compris)**
- **une illustration (photographie, dessin, carte...)
accompagnée d'une légende et du nom de l'auteur**
- **une photographie de portrait de l'auteur (ou des auteurs) de l'éditorial avec une phrase de présentation (« Martin Dupont - Naturaliste, il est Président de... », « Martin Dupont - Géologue, il est chercheur... »)**

Merci d'adresser le tout à
daniel.sirugue@bfcnature.fr

Bourgogne-Franche-Comté, une nouvelle page à écrire

Notre nouvelle Région, réunissant Bourgogne et Franche-Comté, atteint une super cie de 47 484 km². Quels changements peut entraîner ce regroupement pour la nature et ceux qui s'y intéressent pour la protéger, la « gérer » ou l'étudier ?

Pour la nature, rassurez-vous, cela ne change rien, puisqu'elle ignore nos limites administratives et leur côté largement arbitraire.

Cependant, cela va modifier les habitudes et les modes de travail de tous ceux qui étudient notre patrimoine naturel.

D'une part, la liste des espèces et des habitats présents sur la nouvelle région est augmentée, par addition de milieux différents, des tendances atlantiques des ancêtres du Morvan au caractère fortement montagnard des hautes chaînes jurassiennes.

De même, nous participons maintenant aux bassins-versants de quatre Agences de l'eau. Il en résulte une diversité qui semble augmentée, simplement parce que l'on agrandit la fenêtre d'observation...

Plus concrètement, les naturalistes et les gestionnaires héritent d'une charge de travail alourdie : plus grande diversité de la nature et des problèmes qui s'y rattachent, plus grand nombre de sites à étudier ou préserver, distances augmentées... notre région a maintenant la taille d'une petite nation !

Mais on remarque que le regroupement concerne aussi les compétences des naturalistes, en augmentant notre connaissance collective de la nature. Cela s'observe déjà dans des instances comme le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) ou dans des publications, ainsi en est-il de cette revue scienti que innovante.

Les ores ou les faunes locales gagnent à couvrir des espaces assez grands, pour mieux comprendre les répartitions des espèces : notre nouvelle région le montre, en permettant par exemple de couvrir largement le bassin de la Saône ou de comparer les plateaux calcaires qui l'encadrent.

Bref, soyons optimistes et tirons parti de ce regroupement administratif en y incluant celui des naturalistes.



Bernard FROCHOT

Président de l'association
Bourgogne-Nature et
ex-président du CSRPN
de Bourgogne.



Jean-Pierre HEROLD

Ex-président du CSRPN
de Franche-Comté

